

**SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 18 JUIN 2012**

L'an deux mil douze, le lundi 18 juin, à 20 heures 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 11 juin 2012, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Yves ARCHAMBAUD, Maire.

**Présents** : Y. ARCHAMBAUD, P. BARTHOUD, S. BLANCHARD, H. BOISSON, V. FRÉDÉRIC, S. GENAUDEAU, P. GENEAU, C. GOUIN, B. GUILLET, M. LAURAINNE et S. LAVILLE.

**Absente excusée** : Sylvie LAVILLE qui a donné pouvoir à Yves ARCHAMBAUD

**Secrétaire de séance** : Mariannick LAURAINNE

Le procès-verbal de la réunion du 10 avril 2012 est adopté à l'unanimité.

**2012/06/01 - CRÉATION D'UNE COMMISSION "RÉHABILITATION DE L'ÉGLISE"**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, nomme les membres suivants :

- |                     |                       |
|---------------------|-----------------------|
| - Yves ARCHAMBAUD,  | - Véronique FRÉDÉRIC, |
| - Patrick BARTHOUD, | - Christian GOUIN,    |
| - Steve BLANCHARD,  | - Pierrick GENEAU.    |

**2012/06/02 - CHOIX DE L'ARCHITECTE RESPONSABLE DU PROJET "RÉHABILITATION DE L'ÉGLISE"**

Les 3 architectes contactés ont tous répondu. La SARL BERTHET-ROCHE a décliné l'offre. Il est procédé à l'ouverture des plis et à l'examen des candidatures de Madame Virginie SEGONNE-DEBORD et de Madame Françoise DOUTREUWE.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- retient l'offre de Madame Françoise DOUTREUWE considérée comme la mieux-disante.
- Charge Monsieur le Maire de signer tout document relatif au projet.

**2012/06/03 - TRAVAUX DE VOIRIE**

Présentation des devis. Des devis complémentaires seront demandés aux entreprises SACER et LALANDE.

**2012/06/04 - SUBVENTION VOIRIE**

Hervé BOISSON et Christian GOUIN ont assisté à la réunion du Conseil Général à PONS et ont obtenu une subvention pour la voirie communale correspondant à 25 % d'un montant global de 26 000 €.

**2012/06/05 - PARTICIPATION FINANCIÈRE AUX REPAS DES ENFANTS SCOLARISÉS EN**

## PRIMAIRE

Steve BLANCHARD fait part au conseil municipal de la tarification des repas de cantine des écoles de Pons. Le prix du repas sera supérieur de 0,20 € à la rentrée 2012/2013 pour les élèves du canton par rapport aux élèves de la commune de Pons.

Il demande si une participation de la commune de St-Seurin pourrait être accordée aux familles, sur présentation de justificatif, afin de compenser cette différence. Le conseil accepte cette proposition à la majorité (10 voix POUR et 1 ABSTENTION).

Monsieur le Maire se rapprochera du comptable municipal pour envisager cette possibilité et en déterminer les modalités.

## 2012/06/06 - DEMANDE DE SUBVENTION AMÉNAGEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal son souhait de développer l'action en faveur de la lecture publique en réaménageant l'espace destiné à la bibliothèque municipale.

En effet, les rayonnages actuels sont insuffisants pour faire face à l'accroissement d'ouvrages à disposition. D'une part, le bibliobus passe maintenant 2 fois par an, au lieu de 3 précédemment, et laisse davantage de livres en dépôt pour pouvoir satisfaire, pendant 6 mois, tous les lecteurs. D'autre part, le nombre des lecteurs progresse, notamment au niveau des enfants. Par ailleurs, des dons de livres sont venus agrémenter nos fonds propres.

Un devis de rayonnages, tablettes, bac à albums et serre-livres a été demandé à BORGEAUD BIBLIOTHÈQUES, son montant s'élève à 3 614,10 € HT.

Des subventions peuvent être demandées au Conseil Régional, dans le cadre du Fonds Régional d'Intervention Locale (FRIL) et au Conseil Général, au titre de la Lecture publique.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- décide le réaménagement de la bibliothèque municipale,
- autorise Monsieur le Maire à demander les subventions :
  - o au Conseil Régional, au titre du FRIL, pour un montant minimum de 1 500 €
  - o au Conseil Général, au titre de la Lecture publique, au taux de 20 %
- prévoira au budget primitif 2013 une ligne budgétaire pour l'achat de documents,
- charge Monsieur le Maire de signer tout document relatif à cette affaire.

## 2012/06/07 - FONDS NATIONAL DE PÉRÉQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de la CDCHS qui a décidé de retenir la répartition "de droit commun" calculée en fonction de la richesse respective de la Communauté de Communes et de ses Communes membres.

A ce titre, la somme de 743 € sera reversée à St-Seurin de Palenne.

## 2012/06/08 - VILLAGES FLEURIS

La commission du Conseil Général passera le vendredi 6 juillet à 15 h 15.

### **2012/06/09 - FÊTE DU VILLAGE**

Elle aura lieu le 8 juillet. Même organisation que les années précédentes.

### **2012/06/10 - JOURNÉE PÊCHE**

Suite à l'invitation des « Pêcheurs de la Seugne », Patrick BARTHOU représentera la commune le 24 juin.

### **2012/06/11 - BIBLIOBUS**

Monsieur Dominique BUSSEREAU a été interrogé sur les rumeurs de suppression du passage du Bibliobus. Par courrier, il nous informe qu'un travail de réflexion est en cours afin de déterminer les nouvelles règles de fonctionnement de la desserte des communes.

### **2012/06/12 - PIGEONS**

Monsieur Dominique BUSSEREAU a également été sollicité sur la présence importante de pigeons sur la commune de St-Seurin qui occasionnent des dommages sur les cultures agricoles. Il a interpellé madame la Préfète sur ces nuisances et lui a demandé quelles mesures pouvaient être prises pour solutionner ce problème.

### **2012/06/13 - ACHATS**

Steve BLANCHARD est chargé d'acheter prises et câbles pour équiper les nouvelles guirlandes, ainsi que des blocs issue de secours pour la mairie et la salle associative.

Des outils de première nécessité seront également achetés pour la mairie.

### **2012/06/14 - CONTRÔLE URSSAF**

Un contrôle URSSAF a été effectué sur les salaires 2010. Aucune irrégularité n'a été décelée.

### **2012/06/15 - DIVERS**

- Toujours dans l'attente de finitions de chantier par ETDE.
- Demander à Mr LEBRUN d'élaguer les branches qui débordent sur le domaine public.
- Réunion pour le haut débit, le 21 juin 2012 à Pons : Stéphane GENAUDEAU représentera la commune.
- Mr DAVANCAZE de la DDTM doit fournir un devis pour des bordures de trottoirs à la Coinsonnée.
- Des administrés se sont plaints d'incinération de divers végétaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22 h 20.

Signatures :

Y. ARCHAMBAUD

V. FREDERIC

P. GENEAU

S. BLANCHARD

S. GENAUDEAU

B. GUILLET

Y. ARCHAMBAUD p/S. LAVILLE

P. BARTHOU

H. BOISSON

C. GOUIN

M. LAURINE